

## Convertir des NUITEES RdSEL en UNITES SEL

et

## Convertir des UNITES SEL en NUITEES RdSEL

Règlement Intérieur : Le Conseil Collégial demande un équilibre entre débits et crédits ; en cas de **solde inférieur à -15 nuitées, vous devez créditer votre compte RdSEL** avec votre compte SEL.

Rappel : 1 Nuitée RdSEL = 60 unités SEL (sauf exception dans certains SEL)

Le transfert d'unités SEL vers le compte RdSEL, est nécessaire lorsque le compte RdSEL arrive à – 15 nuitées, il n'y a aucune obligation de mettre les comptes RdSEL à 0. On peut aussi provisionner son compte à l'avance au besoin.

Les transferts d'unités SEL vers le compte RdSEL ou de la RdSEL vers le SEL se font à la demande ou avec l'accord de l'adhérent tout au long de l'année **par l'intermédiaire du correspondant.**

Le **correspondant s'assure que l'opération sur le compte SEL a été effectuée** (débit ou crédit selon demande du routo-séliste). Puis il envoie 1 email à [contact@route-des-sel.org](mailto:contact@route-des-sel.org) : précisant le nom du routo-séliste et l'opération effectuée sur compte SEL : débit ou crédit + nombre d'unités transférées

Le bénévole RdSEL, à réception de l'email régularise le compte de l'adhérent selon la demande, en le créditant ou le débitant du nombre de nuitées équivalent.

Le bénévole RdSEL informe le correspondant et le routo-séliste de l'opération effectuée.

Le routo-séliste ouvre son compte RdSEL et va sur « comptabilité des nuits » pour **signer l'échange en attente**, ce qui permettra l'enregistrement des nuitées sur son compte.

### Exemples :

- Je suis à - 8 nuitées RdSEL => le correspondant enlève 600 unités dans mon compte SEL, le bénévole ajoute + 10 nuitées RdSEL (mon compte est à +2 nuitées)
- Je suis à -15 nuitées RdSEL => le correspondant enlève 900 unités (15x60) dans mon compte SEL, le bénévole ajoute + 15 nuitées RdSEL (mon compte est à zéro)
- Je suis à + 30 nuitées RdSEL => le correspondant crédite + 1200 unités dans mon compte SEL, le bénévole débite - 20 Nuitées RDSEL. (mon compte est à +10 unités)
- Je prévois de partir 15 jours avec mon conjoint, soit 30 nuitées, avec mon correspondant je débite mon compte SEL à l'avance de 1800 unités et je fais créditer mon compte RdSEL de 30 nuitées en prévision des échanges à venir.